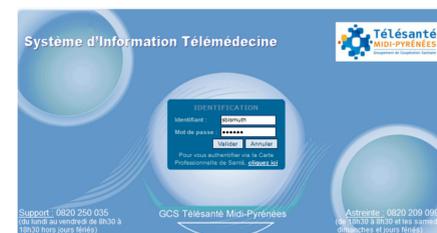


# Création d'un réseau ville – hôpital – ville d'aide à la déprescription médicamenteuse en région Occitanie

Grégory PUGNET, interniste, CHU Toulouse  
Lisa NGUYEN, généraliste, étudiante en thèse  
Philippe ARLET, interniste, CHU Toulouse  
Haleh BAGHERI, pharmacologue, CHU Toulouse  
France LAFFISSE, praticienne chargée de la télé-médecine au CHU Toulouse  
Serge BISMUTH, généraliste, MCU DUMG Toulouse

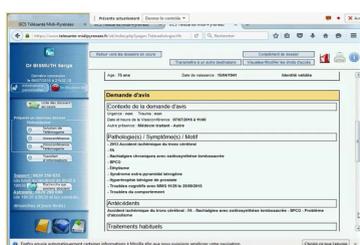


## Introduction

La déprescription médicamenteuse reste un acte médical indispensable compte tenu de la polymédication pouvant favoriser la iatrogénie. Les médecins généralistes sont aux « premières loges », dans cet acte difficile, de haute responsabilité. Il nous a donc semblé utile d'entreprendre une démarche concertée de déprescription, entre généralistes, internistes et pharmacologues pour la réévaluation des ordonnances surchargées.

## Matériel et Méthode

Mise en place une réunion mensuelle par télé-médecine, où les médecins généralistes ou internistes discutent des ordonnances pour lesquelles la question d'une réévaluation du rapport bénéfices/risques se pose. Les médecins du réseau sont informés par mail de la date et de l'heure de la réunion (rythme mensuel, 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 15h). Internistes et pharmacologue se tiennent dans une salle de réunion du CHU de Toulouse avec à leur disposition un pont téléphonique et l'application SKYPE® mise en place par le CHU. Les médecins qui souhaitent présenter des cas ou assister à la réunion peuvent se connecter soit par téléphone soit par visioconférence.



Les ordonnances à analyser sont envoyées dans les jours précédents par les médecins demandeurs en précisant le contexte pathologique du patient et les questions posées par le médecin pour des éventuels sevrages. Après la séance de télé-expertise, un compte rendu est adressé au médecin traitant.

**Résultats :** Après quelques réunions de faisabilité, nous avons, à ce jour effectué 3 séances fonctionnant de manière satisfaisante sur le plan technique. Elles ont permis de réduire significativement la charge médicamenteuse (au minimum 2 lignes ont été supprimées). L'évolution des déprescriptions des patients précédemment présentés sont rapportés à la réunion suivante.



## Discussion

L'acte de déprescription, pour un médecin généraliste est un acte lourd de responsabilité car la plupart du temps, les médicaments composant l'ordonnance ont été prescrits par un spécialiste. De nombreux freins limitent cette déprescription à la fois au niveau du corps médical mais aussi au niveau du patient et/ou de son entourage. Le partage de cette responsabilité entre plusieurs médecins généralistes, internistes et pharmacologues, pour arriver à une décision collégiale, s'avère utile.

Ces réunions respectent la charte de qualité régissant les « réunions de concertation pluridisciplinaires » mais nous souhaitons qu'elles puissent également avoir valeur de formation continue et de DPC, et un dossier est en voie de constitution pour cela.

Le réseau a décidé de s'appeler par l'acronyme :

**R.A.D.I.O : Réseau d'Aide à la Déprescription Interprofessionnelle Omnipraticiens**

